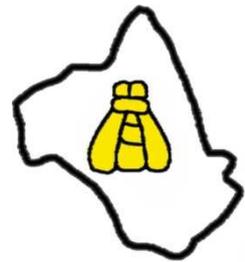


VAUREILLES



Bulletin Municipal

Janvier 2020

Meilleurs Voeux!



Comité des fêtes de Pachins, le 23 novembre 2019.

LE MOT DU MAIRE

Chers amis,

Au seuil de la nouvelle année, permettez-moi de vous présenter, avec le conseil municipal, mes vœux les plus sincères pour 2020. Santé, joie, bonheur, paix et réussite dans votre vie professionnelle pour chacune et chacun d'entre vous. Ces mots qui reviennent tous les ans résument bien l'essentiel qui nous préoccupe. Certes, nous vivons dans une société ou l'incertitude des lendemains au travail, notre sécurité, l'avenir de nos enfants, en quelque sorte notre quotidien, sont menacés. Les journaux, la télévision et internet nous tiennent informés de l'actualité qui est malheureusement parfois triste à voir ou à entendre. Le profit, l'argent, le non-respect des autres alimentent notre société. Restons chacun à notre niveau, fiers de notre sort et pensons que l'argent est un bon serviteur mais un mauvais maître.

2019 a connu quelques réalisations :

- Les menuiseries des 2 salles des fêtes ont été remplacées ainsi que le chauffage à la salle de Vaureilles.
- Les WC publics de Vaureilles, avec accès pour personne à mobilité réduite, sont terminés.
- Les 2 monuments aux morts ainsi que la croix devant l'église de Vaureilles sont programmés. Les conditions climatiques désastreuses ont retardé les travaux.
- L'aire de jeux a été installée à l'emplacement du tennis. Des tables de pique-nique ont été placées, une à proximité et l'autre sur la place de Pachins.
- La vente des vestiaires du foot, au profit de la société de chasse, sera régularisée en début d'année. Les lourdeurs administratives ont retardé les démarches notariales.
- Le goudronnage des voies communales de « Montagnol » et de la « Barrabie ».

Voilà un petit résumé de la vie de notre collectivité. Je profite de ces quelques lignes pour remercier les associations, qui chacune à leurs niveaux, contribuent à faire vivre et connaître notre village. Un bravo particulier au comité des fêtes de Pachins pour cette belle réalisation que vous pouvez voir en première page et qui a reçu l'admiration d'un très large public lors de son exposition à Villefranche de Rouergue.

Un merci particulier aux employés communaux qui se dévouent sans compter pour le bien-être de tous.

Bienvenue aux nouveaux arrivants qui, soit par construction, soit par rénovation de l'ancien, ont choisi de venir habiter chez nous. J'espère que nous serons dignes de bien les accueillir.

Je ne voudrais pas terminer sans vous rappeler que 2020 sera l'année du renouvellement de votre conseil municipal. En ce qui me concerne, et comme j'en ai fait part à l'équipe sortante, je ne me représenterai pas. Je remercie les Vaureilloises et les Vaureillois qui m'ont fait confiance à chaque élection et ce depuis 1983. Après 37 ans d'élus je pense qu'il est temps de passer la main. Je souhaite « bon vent » à ceux qui s'investiront pour que Vaureilles continue à aller de l'avant.

Encore une fois **BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2020 !**

Amicalement, Jean-Louis CAVAIGNAC.

Distribution des sacs poubelles :

Elle aura lieu **le samedi 8 février et le lundi 10 février 2020**
à la mairie, de 14h à 17h.

CONSEIL MUNICIPAL

Maire :	Jean-Louis CAVAINAC, Les Bessades
1° Adjoint :	Marie-France PETIT, Vaureilles
2° Adjoint :	Claude HENRY, Les Calvetteries
3° Adjoint :	Florian LOUSTALNEAU, Vaureilles
Conseillers Municipaux :	Nicole ALAUX, Lotissement « Le Pré » Karine BERNUSSOU, Le Bartassol Franck BRUGEL, Cavagnac Nathalie DUVAL, Pachins Ludovic GRIALOU, Camburat Sébastien LACOUT, Vaureilles Michèle MADRIERES, La Selve (a démissionné le 20 juin 2014) Nadège MARTY, Marcillan Frédéric PETIT, La Carreyrie Alain RIVIERE, La Carreyrie Thierry TAMALET, Le Goudal

SECRETARIAT DE MAIRIE

Secrétaire :	Sandra ANDRIEU
Horaires d'ouverture :	lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 17h
Tél : 05.65.80.61.18	Fax : 05.65.80.44.89
Courriel :	mairie-vaureilles@wanadoo.fr
Site internet :	www.vaureilles.fr

AGENTS COMMUNAUX

Mairie :

- Sandra ANDRIEU, Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe, assure le secrétariat.

Ecole :

- Karine ROUQUETTE, ATSEM Principal de 2^{ème} classe (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles), assiste l'institutrice durant tout le temps scolaire et assure la garderie du matin.

- Claudine SARRET, Adjoint Technique Principal de 2^{ème} Classe, assure le service à la cantine scolaire et la garderie du soir. Elle est également chargée de l'entretien des bâtiments communaux (école, mairie et salles des fêtes de Vaureilles et de Pachins).

Service technique :

- Jean-Marc GLADIN, Agent de maîtrise, effectue tous les travaux d'entretien dans les cimetières, les bâtiments communaux, la voirie communale et son déneigement ...

Il s'occupe également de la location des salles des fêtes.

Démographie 2019

Ils sont arrivés :



- Anaël TOUMAZET POINTET, le 1^{er} février.
- Lenny GINESTET, le 26 mars.
- Clémence VARNEVILLE, le 2 avril.
- Lya FOUCRAS, le 27 avril.
- Liam DE LA BALLINA, le 19 août.

Ils se sont dit oui :



- Stéphanie BARIVIERA et Stéphane CRANTELLE, le 3 août.
- Virginie PETIT et Grégory DELBART, le 17 août.
- Adeline CAMBOULIVES et Ludovic PORTIE, le 24 août.

Ils nous ont quittés :



- BORIES Michel, le 2 janvier.
- BARNABE Emma, le 23 janvier.
- PUECHBERTY Lucien, le 6 février.
- MARTY Maria, le 27 mars.
- LACOMBE Yves, le 4 avril.
- LABRUNIE Georgette, le 21 avril.
- BATUT Noël, le 23 avril.
- BRAS Eliane, le 12 juillet.
- GRIALOU Pascal, 31 août.
- LÉCUREUX Marie-Claude, le 2 octobre.
- MIRABEL Irénée, le 10 novembre.

LOCATION DES SALLES DES FETES

Les salles des fêtes de Vaureilles et Pachins sont mises à disposition, à titre gracieux, aux associations de la commune sous réserve d'avoir été réservées auprès de Mr GLADIN Jean-Marc (chargé de la gestion de ces salles sous la responsabilité de Mr le Maire) dont voici le nouveau numéro de téléphone : **07 87 33 32 93**.

Ces salles peuvent être louées aux habitants de la commune et des communes avoisinantes pour des manifestations privées. Joindre Mr GLADIN pour les réservations et états des lieux au numéro ci-dessus. Lors de la réunion du Conseil Municipal du 14 octobre 2019 une délibération a été prise afin de modifier les tarifs de location des salles des fêtes. En effet des travaux y ont été effectués ces dernières années : aménagements des WC afin de favoriser l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite ; changement des portes et fenêtres ; modification et équipement d'une cuisine ; changement des appareils de chauffage.

Voici les nouveaux tarifs, applicables à partir du 1^{er} janvier 2020 :

Montant de la caution : 200 €.
Montant de la location : 150 €.

Les tarifs pour Noël et le 31 janvier, fixés lors de la séance du 27 novembre 2015, restent inchangés, soit 250€ pour la caution et 250€ pour la location.

La location des congélateurs et des chambres froides est possible, sans location des salles, au tarif de 10 € par jour.

Le chèque de caution (à l'ordre du TRESOR PUBLIC) n'est pas encaissé : il est mis en réserve et rendu si la salle est restituée en l'état initial ; sinon il est encaissé pour financer les dégâts en supplément de la location.

Un contrat de location est remis par M. GLADIN à tout utilisateur des salles des fêtes.

Dans sa séance du 16 octobre 2012, le Conseil Municipal a décidé de ne plus demander le remplacement de la vaisselle cassée ou égarée mais une participation de 1,50€ par pièce manquante. Dans un souci d'uniformité, la commune achètera à l'identique les objets à renouveler.

La location de la salle des fêtes de Pachins implique l'acceptation, par le loueur, de la présence des joueurs de carte le dimanche matin.

Les places de parking, prévues devant l'entrée cuisine de la salle des fêtes de Pachins, sont réservées aux locataires du logement ; merci de bien vouloir les respecter.

Il est obligatoire de fournir une attestation d'assurance contre les risques catastrophes pour chaque location.

Ces clauses font partie intégrante de la location.

TRAVAUX REALISES EN 2019

- La salle des fêtes de Vaureilles :

L'accessibilité commencée en 2018 s'est terminée en 2019. Voici le montant des travaux pour réaménager les WC à l'intérieur et le déplacement en partie du coin cuisine, mais également la création de WC publics à l'extérieur :

- Maçonnerie : 5 395.98 €
- Cloisons / électricité : 11 764.72 €
- Plomberie / sanitaires : 10 860,96 €
- Divers : 2 315.50 €

Soit un montant total TTC de : 30 337.16 €

Changement des fenêtres et portes-fenêtres : 16 155.84 €

Remplacement du chauffage : 6 444 €

Achat chambre froide d'occasion : 300 €

Remplacement du percolateur : 198 €

- La salle des fêtes de Pachins :

Changement des portes-fenêtres : 11 220 €

- Aménagement du carrefour de Bel-Air :

Vu son implantation, les communes de Lanuéjols et Vaureilles ont financé à parts égales l'éclairage public non pris en charge par le département, soit pour la commune de Vaureilles :

Entreprise EIFFAGE pour la préparation des supports pour les candélabres : 5 935.50 €

Entreprise SLR LARREN pour la fourniture et la pose de l'éclairage : 6 281.67 € Soit un total de 12 217.17 €

- Divers : achat d'une nouvelle bétonnière pour un montant de 924 €.



PLUI

Le PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) ne sera pas terminé ce mandat. La carte communale est donc toujours en vigueur. Des modifications pourront être étudiées lors de l'enquête publique qui se déroulera courant 2020.

En 2019, 5 jeunes couples ont choisi notre commune pour y construire leur maison ou réhabiliter du bâti ancien pour en faire leur résidence principale. Nous espérons qu'ils pourront réaliser rapidement leur projet et nous leur souhaitons la bienvenue !

VESTIAIRES DU STADE

Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal du mois de janvier 2019 les vestiaires ont changé de propriétaire. La commune les a vendus, en l'état, à l'association de chasse, avec du terrain autour pour une superficie de 1 617 m², afin de permettre la réalisation de leur projet.

Les démarches nécessaires (déclassement du terrain, bornage de la parcelle, ...) ont repoussé cette vente à ce début d'année.

STADE

Les cages de but et les barrières entourant le stade ont été enlevées. Par souci d'entretien de cette parcelle, le conseil municipal a décidé de procéder à une vente d'herbe sur pied à un agriculteur travaillant les terres voisines.

CITY PARC



Comme nous vous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de janvier 2019, le terrain de tennis n'est plus utilisé en tant que tel. Depuis cet été, il a été réaménagé en un city parc. L'employé communal a retiré le filet central et a installé deux panneaux de basket et deux buts de football/handball, propices à la pratique des sports collectifs. La clôture existante a été renforcée afin que les ballons ne puissent pas sortir de l'enceinte. Avec la présence de l'école à proximité, cet équipement pourra également servir de support aux activités physiques et sportives des élèves. Cette réalisation offre un véritable espace de jeux pour les enfants et les jeunes. C'est aussi un lieu de rencontre intergénérationnel où chacun pourra passer un agréable moment.

Le règlement d'utilisation de ce lieu est affiché sur la porte. Ces installations ont été vérifiées par un organisme agréé afin d'assurer la sécurité des utilisateurs.

TABLES DE PIQUE NIQUE

Dans le précédent bulletin municipal nous vous avons informés de l'achat d'une table de pique-nique qui serait installée, aux beaux jours, à proximité de cette aire de jeux. Vous avez pu constater que c'est chose faite. Petite précision : si les bancs sont plus courts que la table c'est pour que les personnes sur fauteuils roulants puissent accéder à la table.

Une autre table, identique à la précédente, a été installée aux abords de l'église de Pachins. Nous avons pu constater que son emplacement était très opportun pour offrir une collation aux personnes présentes lors du dépôt de la gerbe au monument aux morts, pour la commémoration du 11 novembre.

CHAQUE ANNEE UN NOUVEL ARBRE !

Peut-être que vous le savez, ou peut-être pas ... alors nous vous informons qu'une généreuse donatrice offre chaque année un arbre ou un arbuste à la commune ! Il y en a au lotissement « Le Château », au lotissement « Le Pré », à proximité de la nouvelle aire de jeux, au parking de Pachins, ...

Nous la remercions pour ce geste, signe d'attachement à sa commune d'origine.

NIDS



Cela fait un an que la municipalité a répondu favorablement à une proposition du Conseil Départemental d'implanter différentes sortes de nids sur notre commune que vous pourrez découvrir lors de vos balades, si vous ouvrez l'œil !!!

L'employé communal a installé 7 nids au total :

- 2 nichoirs pour les mésanges charbonnières,
- 2 nichoirs pour les mésanges bleues,
- 3 nichoirs pour les chauves-souris.



Comme vous pouvez le constater, les mésanges se sont installées. Par contre les chauves-souris « boudent » leurs nids ; peut-être préfèrent elles les vieilles bâtisses innocupées ?????

ECOLE

La rentrée scolaire 2019/2020 a connu des changements :

- Le nombre d'élèves ayant baissé le RPI Vaureilles/Privezac s'est vu supprimer un poste d'enseignant (celui qu'occupait Pauline BOUYSSOU) ce qui a entraîné une nouvelle répartition sur les deux sites.

A l'école de Vaureilles, Nathalie BRU, assistée de Karine ROUQUETTE, accueille 20 enfants : 1 TPS (Toute Petite Section), 3 PS (Petite Section), 10 MS (Moyenne Section), 3 GS (Grande Section), 3 CP (Cours Préparatoire).

C'est Pauline BOUYSSOU, mutée à l'école de Privezac, qui accueille 23 élèves : 1 CE1 (Cours Élémentaire 1^{ère} année), 12 CE2 (Cours Élémentaire 2^{ème} année), 4 CM1 (Cours Moyen 1^{ère} année), 6 CM2 (Cours Moyen 2^{ème} année).

Nous remercions Pauline et Nathalie pour le travail qu'elles ont mené auprès des parents et des élus pour que ces changements perturbent le moins possible les enfants et ... les parents !

- Le nombre d'enfants mangeant à la cantine ne nécessite plus l'emploi de deux personnes ; le poste de Kathy GREENSLADE n'a pas été reconduit. Nous la remercions pour son dévouement, son assiduité et son professionnalisme dont elle a fait preuve durant les années où elle a secondé Claudine SARRET.



- Depuis le 1^{er} novembre, la loi « Egalim » qui oblige un repas végétarien par semaine, sans viande, poisson, crustacés ou fruits de mer a été mise en place dans les cantines, à titre expérimental pour une durée de 2 ans. D'autres mesures devraient voir le jour ultérieurement (produits bio, produits de qualité, interdiction des plastiques, ...). Nous remercions Claudine pour le travail éducatif qu'elle effectue auprès des enfants afin qu'ils apprennent à manger de tout. Habités ainsi, le menu végétarien ne les a pas surpris.

MONOXYDE DE CARBONE

Première cause de mortalité
par gaz toxique en France

Les bons gestes pour éviter les intoxications

- Aérer son logement tous les jours pendant au moins 10 minutes et ne jamais obstruer les grilles d'aération du logement, même en période de froid.
- Faire vérifier chaque année ses installations par un professionnel qualifié (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, conduits d'aération, conduits de fumée, inserts et poêles).
- Ne jamais se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage (réchauds de camping, panneaux radiants, fours, braseros, barbecues...).
- Ne jamais faire fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Ne jamais installer de groupes électrogènes dans un lieu fermé : ils doivent impérativement être placés à l'extérieur des bâtiments.



DES NOUVELLES DE L'AMBROISIE DANS NOTRE COMMUNE...

Dans le dernier bulletin, nous avons présenté l'ambroisie ; certains habitants de la commune la connaissent déjà depuis bien longtemps, appelée « l'herbe de Pachins ». Chez nous, on peut la voir en bordures de routes ou de chemins et majoritairement sur des parcelles agricoles. Les signalements réalisés au cours de l'année 2018 ont permis aux autorités de mesurer la forte présence de cette plante sur notre commune.



Ainsi, notre village a accueilli, le 19 septembre dernier, des référents ambroisie de l'ensemble du département pour une demi-journée de formation organisée par l'ARS Occitanie (Agence Régionale de la Santé), le CPIE du Rouergue (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) et le Conservatoire botanique national. Cette formation avait pour but de mieux connaître la plante (laquelle était encore inconnue pour la plupart des participants), d'échanger sur les moyens de gestion et de lutte, en territoire agricole notamment. En effet, l'ambroisie peut être la cause de pertes de rendement sur certaines récoltes.

Cette journée fût enrichissante et a ouvert la porte à de futures interventions en lien avec la chambre d'agriculture.



L'AMBROISIE, UNE PLANTE DANGEREUSE POUR LA SANTÉ : CHACUN PEUT AGIR !

L'ambroisie est une plante envahissante dont le pollen est fortement allergisant. Agir contre l'expansion de cette plante est un enjeu de santé publique qui requiert l'implication de tous.

Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : **je l'arrache !**
- Hors de ma propriété, s'il y a en a beaucoup : **je signale la zone infestée** grâce à **SIGNALEMENT-AMBROISIE** :

📍 www.signalement-ambroisie.fr

📱 L'application mobile Signalement-ambroisie

✉ email : contact@signalement-ambroisie.fr

☎ téléphone : 0 972 376 888

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google play



COMMENT RECONNAITRE LA PLANTE D'AMBROISIE ?

- Feuilles du même vert clair sur les deux faces
- Pas d'odeur quand on les frotte dans la main



Une question sur l'ambroisie ? Contactez SIGNALEMENT-AMBROISIE ou visitez le site www.ambroisie.info



Pour information, la journée de l'ambroisie a lieu le 1^{er} samedi de l'été. La saison estivale est la période de développement de la plante. C'est le moment idéal pour l'arracher au cours d'une balade.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS A VENIR

Date	Manifestation	Lieu	Horaire	Organisateur
25-janv	Quine des chasseurs	Salle des Fêtes de Vaureilles	20h30	Société de chasse
26-janv	Vœux du Maire	Salle des Fêtes de Pachins	11h00	Mairie
26-janv	Jeux vadrouillent	Salle des fêtes de Privezac	14h-17h	Parents d'Elèves Priv / Vaureilles
23-févr	Repas de la chasse	Salle des Fêtes de Pachins	12h00	Société de Chasse
15-mars	Vente de gâteaux	Place du village de Vaureilles	10h-12h	Parents d'Elèves Priv / Vaureilles
22-mars	Estofinado	Salle des fêtes de Pachins	12h30	Comité des Fêtes Pachins
28-mars	Après-midi cinéma	Salle des fêtes de Pachins	14h-17h	Parents d'Elèves Priv / Vaureilles
19-avril	Quine	Salle des Fêtes de Vaureilles	14h00	Club Arc en Ciel
16-mai	Quine de printemps	Salle des Fêtes de Vaureilles	20h30	Parents d'Elèves Priv / Vaureilles
13-juin	Fête votive	Vaureilles		Comité des fêtes de Vaureilles
14-juin	Déjeuner aux tripous et à la française	Salle des Fêtes de Vaureilles	8h00	Parents d'Elèves Priv / Vaureilles
19-juin	Concours de belote	Salle des fêtes de Pachins	20h30	Club Arc en Ciel
18-juil	Poule farcie	Salle des Fêtes de Vaureilles	20h30	Comité des Fêtes Vaureilles
8/9-août	Fête votive	Village de Pachins		Comité des Fêtes Pachins
Octobre	Repas des villageois	Salle des Fêtes de Vaureilles		Comité des Fêtes Vaureilles
12-déc	Et si on chantait Noël à Pachins	Eglise de Pachins	17h00	Comité des Fêtes Pachins



*Le maire et le conseil municipal vous invitent à fêter la nouvelle année le dimanche **26 janvier** à partir de 11h à la salle des fêtes de **Pachins**.*
